VILLE DE DRANCY

Portail famille : mode d'emploi

Inutile de se déplacer au guichet pour inscrire un enfant en centre de loisirs ou pour régler ses factures de cantine et d'activités périscolaires. La Ville met à la disposition de tous les parents un portail famille accessible 24h/24 et 7j/7 depuis votre domicile ou en mobilité avec un smartphone.

ALLER SUR :

LE PORTAIL FAMILLE

Un portail riche en fonctionnalités

De nombreuses actions peuvent être réalisées en ligne sur le portail famille :

- inscrire un enfant à l'école maternelle ou élémentaire, au club ado, dans les centres de loisirs
- consulter, imprimer et payer ses factures
- modifier ses coordonnées, préférences de facturation...

Comment faire pour...

- Se connecter au portail famille
- Mettre à jour ses coordonnées personnelles
- Opter pour la facture dématérialisée
- Opter pour le prélèvement automatique
- Régler une facture par carte bancaire
- Inscrire un enfant en centre de loisirs ou au club ado

93701 Drancy Cedex

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Le samedi de 9h à 12h

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

Personnaliser